HEBDO CAMPUS

UNIVERSITÉ DE MONCTON
Un accent sur le savoir

Vol. 30, no 26 13 avril 2000

Administration : participation à un consortium faisant la promotion de la mobilité étudiante et professorale

La Faculté d'administration participera à un consortium avec cinq autres établissements d'enseignement supérieur en Amérique du Nord afin de promouvoir la mobilité étudiante et professorale ainsi que la création de programmes conjoints dans le domaine de l'administration des affaires.

Le groupe, formé des universités canadiennes de Moncton et Laval, de la *Western Illinois University* et de la *Western Kentucky University* aux Etats-Unis, ainsi que la *Universidad Veracruzana* et la *Universidad Panamericana* au Mexique, vient de recevoir une subvention de 160 000 $ du ministère du Développement des ressources humaines du Canada.

Le projet vise à faciliter les transferts de crédits pour les étudiants et étudiantes, à développer des programmes et des projets de recherche conjoints, à offrir aux étudiants et étudiantes la chance d'apprendre une langue seconde et à renforcer les liens entre les différentes régions représentées.

Pour la Faculté d'administration, ce consortium s'inscrit dans une série d'efforts qui ont été déployés au cours des dernières années pour développer des relations avec les pays industrialisés.

«La Faculté d'administration, après avoir développé ses relations internationales avec une vision nord-sud, s'est réorientée et concentre maintenant ses efforts vers les pays industrialisés, explique le doyen, George Wybouw. Nous avons maintenant des ententes avec l'École supérieure de commerce d'Amiens, l'ESSCA d'Angers et l'École des mines de Saint-Étienne.»

M. Wybouw agira à titre de chef de projet pour le Canada. Il a déjà participé à une première rencontre réunissant les chefs de projets des autres pays il y a quelques semaines.

Les étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton pourront profiter de ce nouveau partenariat dès cet été en se rendant à la *Universidad Veracruzana* et à la *Universidad Panamericana* pour suivre des cours d'espagnol pendant un mois.

À compter de septembre, les étudiants et étudiantes inscrits à la Faculté d'administration pourront faire une demande pour des bourses variant de 1000 $ à 2000 $ pour suivre des cours dans une des universités partenaires.

L'entente prévoit que tous les cours suivis dans une autre université membre du consortium seront crédités.

On peut obtenir de plus amples renseignements au numéro 858-4446.

REMISE DES MÉRITES SPORTIFS – *Lors du Gala des athlètes, l'Université de Moncton a rendu hommage à ses étudiants et étudiantes qui se sont illustrés au cours de la saison 1999-2000. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Pierre Dallaire, de Dieppe, prix de Reconnaissance; Giovanni Corazza, de Moncton, Mérite d'excellence sportive; Guylaine Haché, de Petit-Rocher, recrue féminine de l'année; David Bilodeau. de Victoriaville, au Québec, recrue masculine de l'année; Lucie Mathurin-Ring, de Rothesay, athlète féminine de l'année; Luc Cormier, de Sainte-Marie, athlète masculin de l'année; Caroline LeGresley, de Shédiac Bridge, athlète féminine de l'année; et Denis Robichaud, de Bouctouche, entraîneur de l'année. François LeBlanc, de Moncton, journaliste au réseau de télévision communautaire TVNB, récipiendaire du prix Méridia, était absent au moment où fut prise la photo.* *(voir le texte en pages 6 et 7)*

Entente collective avec l'ABPPUM
(voir en pages 3 et 4)

Ouvrage consacré à Léger Comeau
(voir en page 7)

Les Galapagos et l'Île de Pâques présentées aux Grands Explorateurs

Dans le cadre de la série des Grands Explorateurs, le Service des loisirs socioculturels présente *«Galapagos - Île de Pâques»*, le lundi 17 avril à 19 h 30 dans la salle A-119 du pavillon Jeanne-de-Valois.

En parcourant pendant de long mois ces deux îles légendaires, Gérard Bagès, reporter-photographe et réalisateur du film, vous invite dans les coulisses d'un monde insolite.

L'Île de Pâques est un mystère dans le Pacifique. Un jour, la science nous dira peut-être pourquoi les Pascuans ont érigé 800 statues géantes sur l'île la plus isolée du monde... Par qui et pourquoi ont-elles été édifiées?

À ces questions, le film apporte les réponses les plus récentes des archéologues et des scientifiques qui utilisent des technologies nouvelles.

L'Archipel des Galapagos est un autre lieu magique. Ici la faune évolue en toute quiétude dans un univers clos.

Sur cette ancienne terre de corsaires, Gérard Bagès capte avec sa caméra le spectacle grandiose des animaux qui nous parodient et nous offrent des grandes leçons d'humour.

L'entrée est de 10 $, 8 $ et 5 $ et les billets sont disponibles au Centre étudiant (858-4554).

Renseignements : 858-4598.

Fermeture de La Chaudière

La Chaudière sera fermée au début juin pour inspection annuelle, nettoyage et entretien.

Par conséquent, il n'y aura pas de vapeur et eau chaude entre le 4 et le 9 juin inclusivement.

Votre collaboration sera fort appréciée.

Renseignements : 858- 4150.

LANCEMENT DE LIVRES *– Dans le cadre de la Semaine du développement international, l'École de droit et le Centre international de la common law en français (CICLEF) ont organisé un lancement de livres. Dans la série des «Grands arrêts de la common law» on a fait le lancement du volume portant sur les contrats. Dans celle de «La common law en poche», trois volumes ont été lancés portant le nombre à 14 dans cette série. Les titres sont "Les contrats", par John Manwarring, «Les professions juridiques», par Henri Pallard, et «Procédure pénale», par Michel Giroux et Eugène O'Sullivan. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Michel Doucet, doyen de l'École de droit; Lynne Castonguay, directrice adjointe du CICLEF; et Jacques Vanderlinden, conseiller scientifique du CICLEF et directeur de la série «La common law en poche».*

Galerie d'art

Jusqu'au 19 avril, la Galerie d'art présente l'exposition des finissantes et du finissant du Département des arts visuels.

Les artistes finissants sont Serge Haché, Émilie Thériault, Carole Deveau, Monique François, Sylvie Migneault, Mia LaFrance et Julie Daigle en tant qu'invitée.

En plus de l'estampe, les disciplines sont la céramique, la photographie et la sculpture. Il s'agit d'une occasion unique de se procurer des œuvres créées par les artistes de demain.

Les heures d'ouverture de la Galerie d'art sont du mardi au vendredi de 13 heures à 16 h 30, le samedi et dimanche de 13 heures à 16 heures.

Bienvenue à tous et à toutes.

Galerie Colline

Jusqu'au 30 avril, la Galerie Colline du campus d'Edmundston présente l'exposition de David Vasquez, intitulée «Une rencontre passionnée».

Artiste d'origine dominicaine, Vasquez emploie de la peinture à l'huile sur toile. C'est son amour pour la vie, sa culture, sa terre natale et son désir de partager ses œuvres avec les autres qui inspirent cet artiste autodidacte.

L'utilisation de couleurs vives ne fait qu'augmenter sa passion pour son travail. Plusieurs de ses œuvres représentent la fusion des cultures indienne, africaine et espagnole, qui font partie intégrante du peuple dominicain.

Musée acadien

Jusqu'au 4 juin, le Musée acadien présente l'exposition «La vente d'honneur I», d'Anna Girouard. Il s'agit d'une série de tableaux illustrant la triste pratique d'antan où les pauvres et les vieillards étaient vendus à l'encan, un système social de l'époque.

Anna Girouard, «authentique enfant du pays, a su donner des visages et des voix aux passions, déchirements spirituels et souffrances physiques causés par les solutions de fortune...» écrira-t-on.

Le Conseil des gouverneurs et l'ABPPUM ont signé une nouvelle entente collective de travail

Le Conseil des gouverneurs a ratifié jeudi soir dernier la nouvelle entente collective de travail avec l'ABPPUM.

Après une grève qui aura duré 36 jours, les membres de l'ABPPUM étaient de retour au travail vendredi matin 7 avril.

Le calendrier de la session est modifié pour se terminer le 29 avril, au lieu de la date du 20 avril qui était prévue initialement. Des ajustements sont apportés dans les activités académiques afin de minimiser les impacts négatifs de cet arrêt de travail pour les étudiants et étudiantes, et leur permettre d'atteindre les objectifs des cours tout en assurant la rigueur universitaire attendue.

«Des compromis ont été faits de part et d'autre en vue d'en arriver à une entente qui est acceptable aux deux parties, a dit Jean-Bernard Robichaud. C'est avant tout l'intérêt de la population étudiante qui a primé pour nous et qui nous a motivé à faire des efforts ultimes pour régler ce conflit. Nous estimions qu'il était absolument essentiel de sauvegarder la session et de permettre à tous de reprendre un rythme de vie normal après une période difficile ressentie par tous, surtout par nos étudiants et étudiantes. Je tiens à les remercier chaleureusement, ainsi que leurs parents et amis pour la compréhension et la sérénité dont ils ont fait preuve.»

Entente de quatre ans

Le nouveau contrat de travail est d'une durée de quatre ans, rétroactif au 1er juillet 1999. Au chapitre des salaires, l'Université accorde successivement des augmentations annuelles de 2 %, 3,5 %, 3,5 % et 5 % à l'échelle pour un total de 14 % sur quatre ans.

L'Université a aussi accepté de reconnaître le principe de la parité avec les professeurs, professeures et bibliothécaires des autres universités de la province et visera à l'atteindre. Un comité bipartite aura pour mandat de définir et choisir les paramètres permettant de déterminer les écarts de salaires en tenant compte entre autres des conditions de travail. Ce comité sera aussi chargé de préciser les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre la parité salariale visée à la fin de la prochaine convention collective.

Plusieurs clauses viennent aider l'Université à poursuivre ses objectifs de qualité et d'excellence. L'entente prévoit la création d'un fonds de développement professionnel pour chaque bibliothécaire et membre du corps professoral, ce qui représente un investissement dans la qualité.

L'Université sera aussi en mesure de resserrer les critères pour l'attribution des promotions, de la permanence et des années sabbatiques. Elle aura également une plus grande flexibilité de gestion, lui permettant d'exercer un meilleur contrôle de ses dépenses, par exemple dans le nombre de crédits de dégrèvement de recherche ou encore dans le nombre de remplacements de professeurs ou professeures en congé.

Ronde intensive

Rappelons qu'une entente de principe a été conclue à la suite d'une ronde de négociations marathon qui a duré quelque 36 heures.

«Le gouvernement provincial a répondu à notre demande d'intervention et a joué un rôle en nous incitant à franchir le dernier mille pour en arriver à conclure cette entente sans avoir à légiférer pour mettre fin à l'impasse, rappelle le Recteur. Nous comptons désormais sur sa bonne collaboration dans les années à venir car l'offre salariale contenue dans la nouvelle entente collective représente un défi financier important pour l'Université.»

Selon M. Robichaud, cette convention collective, qui avait comme objectif de réduire les écarts avec les autres universités de la région, exigera maintenant la mise en oeuvre d'un plan de redressement. «L'Université est à une croisée des chemins et devra faire un virage important pour relever les nouveaux défis qui se présentent à elle, affirme-t-il. Il devient impératif de revoir les priorités et redéfinir à plusieurs égards la nature même de notre Université, tant au niveau de sa mission qu'à celui de son accessibilité.»

«Maintenant que cette entente collective a été ratifiée, il faut tourner la page, mentionne M. Robichaud. Il y a une réconciliation à faire, une confiance à rétablir et des liens à resserrer. La session a repris à un rythme plus accéléré et nous donnons à la clientèle étudiante toute l'attention qu'elle est en droit de recevoir de son Université. Je demande la collaboration étroite de toute la communauté universitaire pour compléter la session dans les meilleures conditions possibles.»

(Voir les points saillants en page 4)

GAGNANTE D'UN PORTE-DOCUMENTS – *Annie Jean, étudiante en biochimie, a gagné un porte-documents lors d'un tirage organisé par la Commission de la fonction publique du Canada dans le cadre de sa campagne de recrutement postsecondaire de cet hiver. Dans la photo, Annie est accompagnée de Denis Cormier, gestionnaire des programmes étudiants à la Commission de la fonction publique du Canada, à gauche, et Michel Legault, conseiller au Centre de planification de carrière de l'Université de Moncton.*

Les relations entre le Québec et l'Acadie

L'ouvrage intitulé «Les relations entre le Québec et l'Acadie – de la tradition à la modernité» sous la direction de Fernand Harvey, professeur titulaire de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, de l'INRS- Culture et Société (Université du Québec) à Sainte-Foy, et Gérard Beaulieu, professeur au Département d'histoire et géographie de l'Université de Moncton, vient de paraître aux Éditions de l'IQRC/Éditions d'Acadie.

Les relations entre l'Acadie et le Québec, ces deux territoires-souches de la francophonie canadienne, ont connu, au cours des dernières décennies un rythme de changement accéléré. Le sentiment de solidarité traditionnellement basé sur la communauté de langue et de religion a dû s'accommoder du désir de chacun d'affirmer son identité et de défendre ses intérêts propres qui ne coïncidaient pas toujours, notamment dans le domaine constitutionnel.

Le présent ouvrage étudie l'évolution des relations qui reflètent les changements survenus au sein des deux sociétés. Le sous-titre - *De la tradition à la modernité* – témoigne du désir de situer ces relations dans un contexte historique tout en soulignant l'importante mutation survenue depuis les années soixante.

Cet ouvrage apporte un nouvel éclairage qui permet de mieux cerner les rapports entre le Québec et l'Acadie par le biais d'études sur l'historiographie, le nationalisme, la politique, la coopération, les médias, l'éducation, la religion, la langue parlée, la littérature, les sports, les arts et la culture en général.

MM. Harvey et Beaulieu ont eu la collaboration de Neil J. Boucher, Yolande Castonguay-LeBlanc, Léon Thériault, Chedly Belkhodja, Roger Ouellette, Maurice LeBlanc, Annette Boudreau, Matthieu LeBlanc, Jean Levasseur, Christine Duplessis et Jules Lamarre. Ce livre est disponible à la Librairie acadienne.

Concert

Le Choeur des aînés de l'Université Laval, sous la direction de Chantal Masson-Bourque, présente un concert en collaboration avec le Choeur des aboiteaux de Moncton (direction André Beaumier), le samedi 6 mai à 19 h 30 dans la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois. Renseignements : 383-8131.

Neuvième colloque de CAPTIC 2000

Le 9e Colloque sur les applications pédagogiques des technologies de l'information et des communications (CAPTIC 2000) a lieu du 25 au 28 avril à l'Université Laval.

Cette année, le colloque offre une journée de formation et trois jours de conférences avec des ateliers de travail. Les conférenciers et conférencières proviendront de diverses institutions universitaires francophones dont l'Université de Moncton.

Le comité d'organisation propose plusieurs nouvelles activités afin d'apporter des éléments de réponse à la question soulevée par la thématique : «TACTIC @ enseignement supérieur : mirage ou réalité?».

Renseignements :
http://www.rve.ulaval.ca/captic

Points saillants de la nouvelle entente collective de travail avec l'ABPPUM

- Adoption d'une nouvelle échelle linéaire de salaire et rattrapage progressif et substantiel;
- Augmentation de 14 % à l'échelle et environ 24,16 % de la masse salariale sur l'ensemble de la convention (quatre ans);
- Lettre d'entente reconnaissant le principe de parité;
- Intégration des bibliothécaires à l'échelle de salaire des membres du corps professoral;
- Amélioration des mécanismes de consultation;
- Transparence dans le processus de préparation budgétaire;
- Statu quo sur la charge de travail et maintien du régime de dégrèvement de recherche;
- Statu quo sur l'accès à la permanence;
- Changement dans la durée d'admissibilité à la promotion d'agrégé et de titulaire (conséquence de la *linéarisation*) et resserrement des critères par rapport au rendement en recherche des agrégés et des titulaires;
- Flexibilité du nombre d'années sabbatiques et utilisation du rapport final du dernier sabbatique dans l'évaluation des nouvelles demandes;
- Création d'un fonds de développement professionnel pour chaque professeure, professeur et les bibliothécaires;
- Augmentation de 15 % de la rémunération pour les cours en surcharge et les cours donnés à temps partiel;
- Augmentation de 200 $ des primes pour la direction des départements et des secteurs;
- Maintien des avantages universitaires.

BÉNÉFICIAIRES DE LA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DU DROIT – *La photo nous fait voir les bénéficiaires de bourses de mérite et de recrutement offertes par la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick à des étudiants et étudiantes de l'École de droit. Dans l'ordre habituel, il y a Sophie Caissie, de Cocagne, 3e année, bourse de mérite de 3 000 $; Nicole Druckman, de Moncton, 3e année, bourse de mérite de 1 000 $; Michel Doucet, doyen de l'École de droit; André Daigle, de Moncton, 2e année, bourse de mérite de 500 $; Me Anne Dugas-Horsman, représentante de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick; Sophie Robichaud, de Shippagan, 1re année, bourse de recrutement de 2 000 $; Monique LeBlanc, de Dieppe, 3e année, bourse de mérite de 2 000 $; et Allison MacLean, de Moncton, 2e année, bourse de mérite de 500 $; absents : Vichy-Gina Doucet, d'Edmundston, 1re année, bourse de recrutement de 2 000 $; Bruno Gallant, de Moncton, 1re année, bourse de recrutement de 4 000 $; et Jason Thériault, de Saint-Basile, 3e année, bourse de mérite de 1 000 $.*

BÉNÉFICIAIRES DE PATRIMOINE CANADIEN – *La photo nous fait voir les bénéficiaires de bourses de mérite et de recrutement offertes par le ministère du Patrimoine canadien à des étudiants et étudiantes de l'École de droit. Dans l'ordre habituel, il y a Claudine Bardsley, d'Halifax, 2e année, bourse de mérite de 2 000 $; Caroline Lafontaine, de Moncton, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Micheline Gleixner, de Toronto, 2e/3e année, bourse de mérite de 3 000 $; Renée Tremblay, de Charlottetown, 3e/4e année, bourse de mérite de 3 000 $; Michel Doucet, doyen de l'École de droit; Jean-Bernard Lafontaine, directeur exécutif régional pour la région atlantique pour le ministère du Patrimoine canadien; Janice Allain, de Bouctouche, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Jason Samson, de Sydney, 3e année, bourse de mérite de 2 000 $; et Anick Ouellette, du DSL de Drummond, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; absents : Martine Aubé, de Dieppe, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Nathalie Fenez, de Winnipeg, 3e année, bourse de mérite de 2 000 $; Jocelyne Léger, de Bouctouche, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $; Sacha Morisset, de Rivière-du-Portage, 3e année, bourse de mérite de 3 000 $; et Danièle Robichaud, de Moncton, 1re année, bourse de recrutement de 3 000 $.*

NUANCES

Encourir

À propos des dépenses, il convient de rappeler qu'on ne les encourt pas, ont les **fait** ou on les **engage**. On **encourt** des reproches, on **contracte** une dette et on **assume** ses responsabilités.

L'emploi fautif d'**encourir** tient à ce que son paronyme anglais "to incur" se dit de choses très diverses et non pas seulement des reproches, et qu'on donne son extension au mot français, qui ne se dit guère que du blâme.

Dans les exemples qui précèdent, les verbes **engager**, **encourir**, **contracter** et **assumer** pourraient tous être traduits par "to incur".

Endosser

On endosse un manteau et on endosse un chèque. Pris au sens figuré, ce verbe signifie aussi assumer une responsabilité. On dira, par exemple : Il essaie de me faire endosser la responsabilité de cette décision. En aucun cas il ne doit s'employer au sens d'approuver.

La phrase suivante est donc fautive : «Il ne convient pas d'endosser les recommandations 5 et 8 du rapport».

On approuve des recommandations, on les adopte, mais on ne les «endosse» pas, et bien entendu, on n'«endosse» pas quelqu'un.

Minute

Il ne faut pas confondre **procès-verbal** et **minutes**.

Le procès-verbal relate par écrit ce qui a été dit et décidé à une séance, tandis qu'une minute est le brouillon, écrit à la main, d'une lettre qui est ensuite recopiée ou tapée à la machine.

Source : Les Maux des Mots
Université Laval

L'Université de Moncton rend hommage à ses athlètes

L'Université de Moncton a rendu hommage à ses étudiants et étudiantes athlètes lors de son Gala annuel.

Les honneurs sont allés aux athlètes Lucie Mathurin-Ring, au soccer et en athlétisme, Caroline LeGresley, au soccer et au hockey, Luc Cormier, au hockey, Guylaine Haché, au hockey, et David Bilodeau, au hockey.

Denis Robichaud a remporté la palme de l'entraîneur de l'année et l'athlète Giovanni Corazza a reçu le Mérite d'excellence sportive. Un ancien employé du Service des sports, Pierre Dallaire, a été honoré du prix de Reconnaissance, alors que le prix Méridia a été décerné au journaliste François LeBlanc, du réseau de télévision communautaire TVNB.

Athlètes féminines de l'année

Caroline LeGresley, de Shédiac Bridge, et Lucie Mathurin-Ring, de Rothesay ont remporté le titre d'athlète féminine de l'année après avoir obtenu le même nombre de points lors de la sélection des gagnants du Gala.

Caroline LeGresley, étudiante en éducation, en était à sa cinquième saison au sein de l'équipe de soccer féminin en plus de faire partie de la nouvelle équipe de hockey féminin. La défenseure a été choisie dans l'équipe étoile de l'ASIA au soccer et au hockey. La hockeyeuse a par ailleurs été nommée par l'ASIA au gala des prix de l'USIC

À sa cinquième saison au sein de la formation de soccer féminin, Lucie Mathurin-Ring a été honorée du titre d'athlète de la semaine à l'U de M à trois reprises cette année. La joueuse de centre a démontré beaucoup de leadership sur le terrain lors du championnat de soccer de l'ASIA, et elle a terminé la saison au sixième rang au classement des compteuses de l'ASIA avec six buts. L'étudiante en droit a d'ailleurs été choisie dans l'équipe étoile de l'ASIA et dans celle de l'USIC. Lucie Mathurin-Ring faisait également partie de l'équipe d'athlétisme pour une première saison et elle a terminé en quatrième position au championnat d'athlétisme de l'ASIA au 3000 m, et en cinquième position au 1500 m.

Athlète masculin de l'année

Originaire de Sainte-Marie, Luc Cormier a décroché le titre d'athlète masculin de l'année. À sa troisième année au hockey, l'ailier gauche a joué un rôle primordial au sein de la formation universitaire. L'étudiant de quatrième année en sciences de l'activité physique a participé au succès de son équipe. Il a démontré du leadership et il a été le joueur d'avant le plus constant dans l'équipe. Le capitaine des Aigles Bleus a été nommé athlète de la semaine à deux occasions.

David a été sélectionné dans l'alignement de l'équipe des recrues de l'USIC. Son entraîneur, Pierre Belliveau, qualifie le numéro 4 de meilleur défenseur recrue du circuit de hockey de l'Atlantique.

ATHLÈTES LES PLUS UTILES *- Les étudiants et étudiantes choisis comme étant les athlètes les plus utiles au sein de leur formation au cours de la saison 1999-2000 ont été honorés lors du Gala des athlètes. La photo nous fait voir, de gauche à droite, Sylvie Boulay, de Saint-François, cross-country; Rémi Comeau, de Dieppe, athlétisme; Nicole Melanson, de Dieppe, volley-ball; Laurent Poupard, de France, soccer; Lucie Mathurin-Ring, de Rothesay, soccer; Steve Pelletier, de Sainte-Anne-du-Madawaska, cross-country; Caroline LeGresley, de Shédiac Bridge, hockey; Mathieu LeBlanc, de Moncton, volley-ball; Chantal Bourque, de Notre-Dame, athlétisme; Luc Cormier, de Sainte-Marie, hockey; et Joëlle LeGresley, de Grande-Anne, gymnastique rythmique. Damintote Bayentin, de Moncton, au basket-ball, était absent au moment où fut prise la photo.*

Recrue féminine de l'année

Le titre de recrue féminine de l'année est allé à Guylaine Haché, de Petit-Rocher, membre de l'équipe de hockey féminin. Étudiante en sciences de la santé, elle a été nommée athlète de la semaine par l'U de M et par l'ASIA à une occasion cette année. La joueuse d'avant a été nommée recrue de l'année et joueuse la plus utile de l'ASIA, en plus d'être choisie dans l'alignement de l'équipe étoile de l'ASIA et dans celui de l'USIC.

Recrue masculine de l'année

Étudiant au Baccalauréat ès arts, David Bilodeau, défenseur au hockey, a été nommé recrue de l'année. L'athlète originaire de Victoriaville a réussi à accumuler huit buts et sept passes en 18 matchs et il a été nommé athlète de la semaine à l'U de M à une occasion pendant la saison.

Entraîneur de l'année

Entraîneur de l'équipe de soccer féminin, Denis Robichaud a été choisi entraîneur de l'année par ses pairs. À sa deuxième saison derrière le banc des joueuses, l'entraîneur-chef a mené son équipe à une excellente saison de sept victoires, quatre défaites et deux matchs nuls. Les Anges Bleus ont d'ailleurs participé au championnat de l'Asia pour une première fois dans l'histoire du soccer féminin à l'U de M.

Mérite d'excellence sportive

Le Mérite d'excellence sportive a été décerné à l'athlète Giovanni Corazza, en reconnaissance de sa grande contribution à l'avancement de l'athlétisme, plus particulièrement au lancer du javelot.

(suite du texte à la page 7)

Maurice Rainville et Simone LeBlanc-Rainville consacrent un ouvrage au père Léger Comeau

Maurice Rainville et Simone LeBlanc-Rainville, deux professeurs retraités de l'Université de Moncton, viennent de faire paraître «Le Rassembleur : Léger Comeau» aux Éditions d'Acadie.

Si la naissance de Léger Comeau ne fit pas grand bruit dans Lower Saulnierville, en Nouvelle-Écosse, le 21 octobre 1920, sa mort, survenue subitement en décembre 1996, a retenti dans toute l'Acadie, au Québec et en France. Les témoignages affluèrent de partout, venant d'amis, de connaissances, de collègues, de ministres, de représentants de toutes sortes, religieux et laïcs, qui avaient côtoyé cet *ambassadeur* de l'Acadie, lutté avec ce patriote, prié avec cette âme d'oecuméniste.

Tous déploraient le vide laissé par le départ de cette figure marquante.

L'œuvre de Léger Comeau a été de rassembler ses compatriotes, de stimuler leur fierté et de les amener à travailler ensemble au développement de leur propre collectivité, tant en Nouvelle-Écosse que dans le reste de l'Acadie. Le père Léger, comme on l'appelait avec un brin d'affection, a consacré sa vie à l'émancipation de son peuple. C'était un homme de terrain qui cherchait l'unité tout en valorisant la diversité. Le récit de sa vie pénètre au cœur des défis qu'il a rencontrés durant une période de grands bouleversements de l'Église et aussi des institutions acadiennes. Il témoigne des efforts déployés pour intégrer le peuple acadien à la francophonie mondiale.

Pour retracer le parcours du père Léger Comeau, Maurice Rainville et Simone LeBlanc-Rainville ont interviewé de nombreuses personnes et dépouillé quantité d'archives encore inexplorées. Ils nous montrent à l'œuvre un homme attachant, à la fois enraciné dans sa terre natale et ouvert sur le monde. Ils relient son action à une constellation d'événements qui ont façonné l'Acadie des dernières décennies.

Ce livre est disponible à la Librairie acadienne.

L'Université rend hommage aux athlètes

suite de la page 6

Corazza a étudié à l'Université de Moncton de 1974 à 1976 pour ensuite terminer ses études à l'Université d'Ottawa. Il a participé à de nombreuses compétitions sur la scène nationale et internationale et a laissé sa marque en athlétisme pendant les années 1970. Il a pris part à de nombreuses compétitions universitaires, a participé aux Jeux du Commonwealth en 1978 et a été pré-sélectionné pour les Jeux panaméricains en 1979. Il était membre de l'équipe olympique pour les Jeux Olympiques de 1980 à Moscou mais comme le Canada a boycotté ces Jeux, l'équipe canadienne a participé à diverses compétitions en Europe où il a remporté trois médailles d'or et une médaille de bronze.

Jean Corazza occupe présentement le poste de président de l'Association multiculturelle de Moncton. Depuis sa retraite de la compétition en athlétisme, il offre son expertise et ses connaissances à d'autres athlètes.

Prix de Reconnaissance

Le Gala des athlètes a aussi permis de rendre hommage à Pierre Dallaire. Le Service des activités physiques et sportives a ainsi voulu reconnaître l'importante contribution de cet ancien employé au développement des athlètes universitaires. De septembre 1966 à mars 1998, il a occupé les postes de gérant de l'aréna et responsable de l'équipement et son dévouement a eu un impact considérable sur la performance des athlètes. Il a grandement contribué au succès des programmes sportifs et académiques à l'Université de Moncton.

Prix Méridia

Les entraîneurs et la direction des sports universitaires ont choisi de remettre le prix Méridia à François LeBlanc, journaliste au réseau de télévision communautaire TVNB, en reconnaissance de son travail journalistique remarquable au cours de la saison 1999-2000 et son intérêt soutenu envers les sports universitaires.

Athlètes les plus utiles

Les athlètes les plus utiles au sein de leur formation ont également été honorés. Il s'agit de Lucie Mathurin-Ring, soccer féminin; Laurent Poupard, soccer masculin; Chantal Bourque et Rémi Comeau, athlétisme; Sylvie Boulay et Steve Pelletier, cross-country; Caroline LeGresley, hockey féminin; Luc Cormier, hockey masculin; Nicole Melanson, volley-ball féminin; Mathieu LeBlanc, volley-ball masculin; Damintote Bayentin, basket-ball masculin, ainsi que Joëlle LeGresley, gymnastique rythmique.

Renseignements : 858- 4536.

Ciné-club

Le ciné-club *Far Out East* présente le film «Rosetta» des réalisateurs Luc et Jean-Pierre Dardenne, les 18 et 19 avril à 20 heures dans la salle de projection 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard.

Rosetta est une adolescente qui n'a pas eu de chance dans la vie.

L'atmosphère du film se caractérise par un réalisme mordant. Rosetta vit d'expédients et de petits boulots ingrats pour tâcher de subvenir à ses besoins et à ceux de sa mère, alcoolique.

Les choses prennent une autre tournure avec la rencontre de Riquet qui montre à Rosetta comment arrondir ses fins de mois aux dépens du patron.

Rosetta décide de moucharder dans l'espoir de prendre la place de Riquet.

Stages en langue et littérature françaises en Belgique

Dans le cadre d'un programme d'échanges entre la Société nationale de l'Acadie et la Communauté française de Belgique, huit bourses de stage de trois semaines en juillet/août – deux par province de l'Atlantique – sont offertes à l'Université Libre de Bruxelles.

Les personnes désireuses de poser leur candidature peuvent encore le faire d'ici le jeudi 20 avril inclusivement.

Le but premier de ces stages est de permettre aux personnes candidates d'améliorer leurs compétences orales et écrites en français. Ces personnes doivent être de langue maternelle française, originaires des provinces de l'Atlantique ou y résider depuis au moins cinq ans, et âgées d'un moins 18 ans. Cependant, les personnes âgées entre 18 et 35 ans seront privilégiées.

Pour postuler, vous devez soumettre un curriculum vitae, deux lettres de références et une rédaction (maximum 500 mots) expliquant les raisons qui vous motivent à faire un stage en langue et littérature françaises, ainsi que la façon dont vous comptez partager vos connaissances de l'Acadie en Belgique.

Il faut faire parvenir le tout à la Société nationale de l'Acadie, 415, rue Notre-Dame, Dieppe, N.-B., E1A 2A8.

Les personnes choisies devront faire une contribution de 750 $.

Les frais de voyage, d'inscription, d'hébergement et une allocation pour les frais de repas sont pris en charge par la Communauté française de Belgique et/ou la SNA.

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler au 853-0404.

Une contribution de 23 894 $ à la campagne annuelle de Centraide

Cette année, la communauté universitaire a offert une contribution globale de 23 894,76 $ à la campagne annuelle Centraide. C'est une augmentation de 25 pour cent par rapport à l'année précédente.

Quelque 329 personnes ont fait une contribution (argent comptant ou déduction à la source), soit 51 pour cent de l'ensemble du personnel.

Un précédent cette année également, la contribution étudiante a été de 1 125 $ alors que celle du personnel retraité s'élève à 1 160 $.

Un tirage a eu lieu parmi les personnes qui ont fait une contribution et les prix ont été offerts par le Service de sécurité, le Ceps Louis-J.-Robichaud et la Librairie acadienne.

Les personnes gagnantes sont Marc LeBlanc et Ronnie-Gilles LeBlanc (une carte d'entrée aux sports universitaires); André Blanchard et Rodrigue Landry (permis de stationnement); Luc Charette et Raymond Vienneau (carte de membre du Ceps); Clarence Richard et Lucie Patterson (chèque-cadeau de 100 $ de la Librairie acadienne).

La photo nous fait voir, de gauche à droite, assis : Sandra Ouellette, directrice de campagne; Ted Gaudet, président du conseil d'administration de Centraide; le recteur, Jean-Bernard Robichaud, coprésident de la campagne au campus de Moncton; et Lucille Collette, vice-rectrice à l'administration et aux ressources humaines; debout : Edgar Léger, professeur retraité et coprésident de la campagne au campus de Moncton; Lewis St-Onge, Noëlla Bourque, Gilles Hébert, Lorraine Julien, Louis-Marcel Daigle, Pierre Losier et Anne McGraw.

Concours ACFAS-Acadie/FESR

Le 11e Concours ACFAS-Acadie/FESR des jeunes chercheurs et chercheuses a lieu le jeudi 20 avril à la Faculté des arts.

Des étudiants et étudiantes des trois cycles d'études présenteront des communications dans le domaine des sciences humaines et sociales ou dans celui des sciences pures et appliquées.

Des prix de 300 $, 200 $ et 150 $ sont accordés aux meilleures communications dans chacune des catégories.

Pour de plus amples renseignements, prière de joindre la FESR au numéro 858-4310.

HEBDO CAMPUS

Publié par le Service des communications, Université de Moncton, Moncton, Nouveau-Brunswick, E1A 3E9.

HEBDO-CAMPUS est distribué à titre gracieux à tous les membres de la communauté universitaire ainsi qu'aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi à 16h30** pour publication la semaine suivante, au local 401, pavillon Léopold-Taillon.
Téléphone : (506) 858-4129
Télécopieur : (506) 858-4379

Service.des.communications@umoncton.ca

Paul-Émile Benoit, directeur
Nicole Cormier, secrétaire administrative
Carole Landry, agente des communications
William Thériault, agent des communications et responsable du bulletin

Reproduction des articles autorisée sans préavis.
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 0829-0172

Imprimé sur du papier recyclé.